

## Régime conventionnel de maintien de salaire et de prévoyance CCN de l'Aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile

### > ENTREPRISE

Raison sociale

N° Siret             N° Code NAF

Forme juridique

Adresse du siège social

Adresse de correspondance (si différente) :

Code postal      Ville

Téléphone         Fax

E-mail  @

Date de création de l'entreprise

Nature de l'activité

Effectif cadre concerné à la date d'adhésion

Effectif non cadre concerné à la date d'adhésion

### Réservé au Centre de gestion

N° ENTREPRISE

Date d'effet  
retenue

#### Régime conventionnel de base :

CCN930000P-J - CCN930000/01P-J  
CCN930000/02P - CCN930000/02P-A  
CCN003001-A

### POUR FACILITER L'ENREGISTREMENT DE VOTRE ADHESION

- 1- Ecrivez en lettres capitales.
- 2- Joignez un justificatif sur la nature de votre activité (extrait Kbis de moins de 3 mois ou reçu de la déclaration à la préfecture pour une association).
- 3- **Datéz et signez votre contrat d'adhésion.**
- 4- Transmettez le tout à l'adresse suivante :  
**Humanis**  
**Aide à domicile**  
**TSA 40022**  
**59049 Lille cedex**

### > ENGAGEMENT

L'entreprise, ci-dessus nommée, représentée par  agissant en qualité de  muni de tous les pouvoirs nécessaires<sup>(1)</sup> déclare souscrire, au profit de l'ensemble de ses salariés cadres et non cadres, au contrat collectif obligatoire référencé ci-dessus et assuré par Humanis Prévoyance.

Le contrat socle collectif obligatoire est souscrit à effet du 1<sup>er</sup> jour du mois civil suivant l'envoi du présent contrat d'adhésion (cachet de la poste faisant foi) ; un double vous sera retourné après signature par Humanis Prévoyance. En tout état de cause, l'adhésion ne prendra effet qu'à l'issue des vérifications réglementaires incombant aux entreprises d'assurance.

L'entreprise déclare avoir reçu et pris connaissance des Conditions Générales du régime conventionnel référencées « CONDITIONS GÉNÉRALES - RÉGIME DE MAINTIEN DE SALAIRE ET DE PRÉVOYANCE - ENSEMBLE DU PERSONNEL - CCN BAD » (ou figurent les garanties) ainsi que la notice d'information « NOTICE D'INFORMATION - PRÉVOYANCE - ENSEMBLE DU PERSONNEL - CCN BAD ». Les cotisations Prévoyance figurent en annexe.

Fait à  le

L'employeur  
Signature (et cachet)

Fait à  le

Humanis Prévoyance  
Signature (et cachet)

[1] L'adhésion constituant un engagement contractuel de l'entreprise, la présente demande doit être signée par un représentant légal de l'entreprise ou, à défaut, par une personne dûment habilitée à prendre cet engagement -



## > ANNEXE 1 | VOS COTISATIONS

**A effet du 1<sup>er</sup> janvier 2017**, les taux de cotisations Prévoyance, exprimés en pourcentage du Plafond Mensuel de la Sécurité sociale (PMSS), sont répartis comme suit :

GARANTIES	EMPLOYEUR	SALARIÉ	TOTAL
Maintien de revenu (avec 16% charge patronale)	1,36 %	-	1,36 %
Incapacité	-	1,02 %	1,02 %
Invalidité	1,19 %	0,45 %	1,64 %
Décès	0,26 %	-	0,26 %
Rente Éducation	0,08 %	-	0,08 %
Maintien garantie décès	0,02 %	-	0,02 %
Mutualisation (Passif)	0,03 %	-	0,03 %
Cotisation additionnelle finançant la Portabilité	0,19 %	0,10 %	0,29 %
<b>TOTAL</b>	<b>3,13 %</b>	<b>1,57 %</b>	<b>4,70 %</b>

Les données personnelles que vous nous communiquez via ce formulaire sont nécessaires à la gestion de votre contrat. Elles sont destinées exclusivement aux entités composant le groupe Humanis ainsi qu'aux partenaires du groupe en charge d'activités confiées par ce dernier. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant à exercer par courriel à contact-cnll@humanis.com ou par lettre à l'adresse suivante : Groupe Humanis - Cellule CNIL - Satisfaction clients - 303 rue Gabriel Debacq - 45777 Saran cedex. Votre demande doit être accompagnée d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité. Vous disposez également d'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, au traitement de ces données. Vos données personnelles sont conservées pendant une durée maximale de deux années à compter de la fin des relations contractuelles vous liant au groupe Humanis. Le groupe prend les mesures conformes à l'état de l'art afin d'assurer la sécurité et la confidentialité de vos données conformément à la loi précitée.